

imad- Direction des opérations Service des pratiques professionnelles DSPP/RPP/ validé le 27.06.2022

MESURES DE PROTECTION LORS DES CONTACTS CLIENT dès le 27 juin 2022

Généralités:

- Informer et encourager le client sur l'importance d'aérer régulièrement sa chambre
- Pour toute question, contacter le/la RPP de son secteur (ou le directeur de garde les soirs et WE)

A- Client SANS symptôme COVID-19







B- Client présentant des symptômes grippaux ou liés au COVID-19 (suspect ou positif)



















Surblouse

(ne remplace pas le tablier étanche) A mettre si contact physique avec le client (ex : soins de base, pansement, mesure paramètres vitaux, ...)

Précautions standard

Masque chirurgical pour le collaborateur et le client

Gants

Protection oculaire réutilisable si le client n'a pas de masque

En cas de soins à risque d'aérosolisation:



Masque FFP2

En cas d'utilisation de matériel:



Désinfection du matériel

- Sprayer le matériel avec le désinfectant ad hoc
- Déposer le matériel désinfecté sur le sac pour matériel propre
- Laisser agir 1minute